



REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT
TERRITOIRE DE BELFORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES**

Séance du 25 Octobre 2018

Question n°4

Autorisation d'achat de 160 colonnes de tri pour le verre aux normes PMR

L'an deux mille dix-huit, le **25 Octobre** à 18 heures 30, sous la Présidence de Monsieur **Patrick MIESCH**, Président, le Comité Syndical du SICTOM de la Zone Sous Vosgienne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, suite à la convocation du 15 Octobre 2018.

15 délégués titulaires sur 29 étaient présents, 4 étaient représentés et 2 avaient donné pouvoir, formant ainsi la majorité des membres en exercice.

Etai^{ent} présents : Maurice COURTOIS, Emile EHRET, Denis KUNTZMANN, Marc LERCH, Jean-Pierre BRINGARD, Hervé GRISEY, Patrick MIESCH, André PICCINELLI, Gérard TRAVERS, Alphonse M'BOUKOU, Gilles HEINRICH, Michel JACOBBERGER, Michel TRITRE, Jean-Claude MILLE, Jean PAOLI.

Etait représenté : Henri STASCHE pour Jérôme FINCK, Carlo SCHWEITZER pour Richard MAZAJCZYK, Pierrette GUIDEZ pour Luc SENGLER, Martine DUHAUT pour Catherine METRAL.

Avait donné procuration : Félice ZWINGELSTEIN à Emile EHRET, Jean-Luc ANDERHUEBER à Patrick MIESCH

Etai^{ent} Excusés : Thierry STEINBAUER, Christophe GEORGES, Eric PARROT, Francis LIECHTELE, Michel GALMICHE, Pascal PETITJEAN.

Etai^{ent} Absents : Eliane FARNY, Didier SANSIG.

Secrétaire de séance : Hervé GRISEY

| Nombre de membres | | |
|---------------------|-------------|---------|
| Afférents au Comité | En exercice | Votants |
| 29 | 29 | 21 |

| Vote | | |
|------|--------|------------|
| Pour | Contre | Abstention |
| 21 | 0 | 0 |

Date de Convocation : 15 Octobre 2018

Date d'affichage : 06 Novembre 2018

DELIBERATION

L'un des enjeux du plan de mandature 2014 – 2020 vise à offrir un service de qualité aux usagers.

Etant donné l'état des colonnes de collecte du verre actuellement en place dans les communes, il apparaît nécessaire de procéder au renouvellement complet de celles-ci.

Il est ainsi proposé de procéder, d'ici la fin 2018 (avec mise en place dans les communes début 2019), à l'acquisition de 160 colonnes de collecte du verre, aux normes PMR, pour un montant de 224 656 euros HT soit 269 587,20 € TTC.

Avec ces bornes PMR, le SICTOM poursuit également ses actions visant à rendre accessible, à tous, l'ensemble de ses services.

Les bornes retenues présentent un volume de collecte de 4 m³ et une plaque de sensibilisation en plexiglas. L'acquisition de ces écopoints verre PMR rentrera dans le contrat de progrès CITEO.

La commande étant réalisée par le biais de l'UGAP (Union de groupements des achats publics), l'achat peut se réaliser sans procédure de marché public.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, décide :

- D'autoriser le Président à signer le bon de commande pour l'acquisition de 160 colonnes aérienne PMR pour la collecte sélective du verre pour un montant de 269 587,20 € TTC
- D'autoriser le Président à signer tous les documents et actes nécessaires à la mise en œuvre de la délibération

Fait et Délibéré le jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme,

Le Président,
Patrick MIESCH



Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission en Préfecture du
et de la publication le 06 Novembre 2018

30 octobre 2018